

04 décembre 2023

Politique d'exportation d'huile d'olive tunisienne : les intérêts de la Tunisie noyés !

¹Ben Mansour L., "Tunisie: l'UTICA appelle à réviser le quota d'exportation d'huile d'olive tunisienne en Europe", *Entreprises Magazine*, mis en ligne le 9 Novembre 2023, consulté le 21 Novembre 2023

²L'Economiste Maghrébin, "Appel à libéraliser l'exportation de l'huile d'olive tunisienne en Europe", mis en ligne le 12 juillet 2023, consulté le 21 Novembre 2023

³Ben Rouine C. & Chandel J., "ALECA et agriculture: Au-delà des barrières tarifaires"

⁴Kapitalis, "L'exportation de l'huile d'olive brute se traduit par une perte de revenus pour la Tunisie", mis en ligne le 24 Novembre 2023 et consulté le 24 Novembre 2023

⁵Ben Rouine C. & Chandel J., "Evaluation de l'impact des politiques tunisiennes et européennes sur les exportations de l'huile d'olive tunisienne", mis en ligne le 28 Juin 2018, consulté le 21 Novembre 2023

⁶Ben Rouine C., "Exportation de l'huile d'olive Tunisienne : Les dessous du soutien de l'UE", consulté le 21 Novembre 2023

⁷Ben Abderrazek M., "Export de l'huile d'olive : Les agriculteurs et les consommateurs perdants (Étude)", *Tunisie Numérique*, mis en ligne le 17 octobre 2023, consulté le 24 Novembre 2023

En début de saison des récoltes d'olives, l'UTICA a relancé un appel

¹ en faveur de la libéralisation des exportations d'huile d'olive (HO) destinées au marché européen faisant écho à celui de juillet dernier². Pour cela, le syndicat patronal demande la révision du quota (volume) annuel d'exportation de l'huile d'olive vers l'Union Européenne (UE). Cette demande s'aligne avec les politiques de libre-échange préconisée par l'UE, notamment concernant l'HO³ mais ne remet pas en cause les modalités d'exportation source de grandes pertes de revenus pour la Tunisie⁴.

Dans son papier de recherche "Évaluation de l'impact des politiques tunisiennes et européennes sur les exportations de l'HO tunisienne vers l'UE"⁵, l'OTE a démontré qu'en dépit d'une politique tunisienne propice à l'exportation d'HO, son efficacité reste tributaire de la production d'HO européenne. En effet, cette politique d'exportation de l'HO vers l'UE est régie par un régime protectionniste en faveur des producteurs du marché européen. Ainsi, les importations tunisiennes sont destinées à compenser les fluctuations de la production européenne et ne répondent pas

aux besoins d'exportation du marché tunisien⁶.

D'autre part, la majorité des exportations tunisiennes d'HO se fait en vrac, à des coûts bas. Ces exportations à faible valeur ajoutée engendrent une importante perte de revenus en devises. Ainsi en 2022, les exportations avaient atteint 208 000 tonnes, dont 87% en vrac et seulement 13% conditionnées. Ces produits ont été principalement exportés vers l'Europe (66% en 2022), où ils subissent un reconditionnement avant d'être revendus à des prix bien plus élevés⁷.

De même avec une production axée sur l'exportation, une faible proportion d'HO est gardée pour le marché local. Ceci impacte de plus en plus le prix local d'HO et le pouvoir d'achat du consommateur tunisien.

Ceci a également un effet négatif sur les conditions de santé des populations de part un régime alimentaire contenant moins d'HO. En effet, la consommation Tunisienne d'HO a été divisée par deux en 20 ans. Elle représente l'un des niveaux les plus bas de la région méditerranéenne, selon une étude du TNI⁸.



⁸Jouili M., "Olive Oil and Water: Moving towards sustainable agricultural trade between the EU and Tunisia", Transnational Institut (TNI), mis en ligne le 6 September 2023, consulté le 29 Novembre 2023

Pour conclure, la politique de libéralisation des échanges de produits agricoles et en particulier l'HO montre un rapport déséquilibré qui privilégie les intérêts du marché Européen au détriment des intérêts Tunisiens.

L'intérêt économique de la Tunisie réside dans une approche stratégique axée sur la diversification des marchés

internationaux et l'optimisation de la chaîne de valeur (incluant le renforcement des exportations de reconditionnées). Il est également crucial de mettre en place des politiques intégrant des mesures protectionnistes en faveur de ses producteurs, tout en alignant ces initiatives sur les intérêts de la souveraineté alimentaire du pays.